

- **EuroFoot 2016**

La région Auvergne-Rhône-Alpes accueillera 10 matchs de la compétition Euro 2016 dont 6 à Lyon (69) et 4 à Saint-Etienne (42) entre le 10 juin et le 10 juillet 2016. La Cire assurera une surveillance renforcée et régulière des **passages aux urgences et consultations SOS Médecins** sur ces zones ainsi que des maladies à déclaration obligatoire (MDO).

Il est rappelé aux professionnels de santé qu'il est nécessaire de signaler sans délai tout évènement de santé susceptible de représenter une menace pour la santé publique (MDO, TIAC, Infections invasives à méningocoques, légionellose, infections respiratoires aiguës, cas groupés de pathologies inhabituelles etc.) au **Point Focal Régional (PFR) de l'Agence Régionale de Santé (ARS)** dont les coordonnées sont ci-dessous.



- **Système d'Alerte Canicule et Santé**

Mis en place depuis l'été 2004 suite à la canicule de 2003, le Système d'alerte canicule et santé (Sacs) est intégré dans le Plan national canicule (PNC) qui définit les actions destinées à prévenir ou à limiter l'impact sanitaire des épisodes de fortes chaleurs. Il repose sur l'évaluation concertée des risques météorologiques par Météo-France et des risques sanitaires par Santé Publique France sur la base d'indicateurs sanitaires suivis quotidiennement en cas d'alerte canicule. Comme chaque année, le niveau de veille saisonnière du PNC est déclenché le 1er juin et sera désactivé le 31 août, sauf si des conditions météorologiques particulières justifiaient son maintien. [Pour en savoir plus](#)

- **Infection à virus Zika dans les Départements Français d'Amérique :**

Le ralentissement de l'épidémie se confirme en Martinique. En Guadeloupe et Guyane, la situation épidémie est toujours en phase croissante. La circulation virale s'intensifie à Saint Martin et de nouveaux cas sont identifiés à Saint-Barthélemy. [Pour en savoir plus](#)

- **Dengue à La Réunion**

Le virus de la dengue continue de circuler de manière active. [Pour en savoir plus](#)

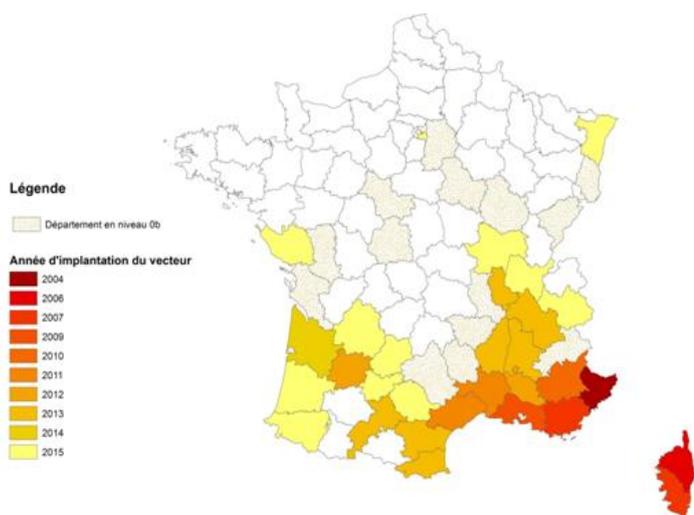
- **Epidémie de fièvre jaune en Afrique centrale :**

L'épidémie se poursuit en Angola où de nouvelles provinces ont été touchées, ainsi qu'en République Démocratique du Congo et en Ouganda. Trois nouveaux pays ont signalé des cas confirmés de fièvre jaune importés d'Angola. [Pour en savoir plus](#)

| Tendances |

Surveillance renforcée de la dengue, du chikungunya et du Zika	page 2
Gastro-entérites aiguës : activité en diminution	page 3
Allergies : activité élevée.....	page 5
Méningites à entérovirus : activité modérée, en augmentation	page 6
Indicateurs non spécifiques : activité stable.....	page 7

Le plan national de lutte anti dissémination du chikungunya et de la dengue initié en 2006, a été aménagé pour intégrer l'arbovirose émergente du zika. La nouvelle saison 2016 débute avec 30 départements métropolitains où le vecteur, *Aedes Albopictus* (dit moustique tigre) est désormais implanté et actif



Neuf des nouvelles régions (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Bourgogne-Franche-Comté, Corse, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes) s'inscrivent dans le dispositif de surveillance. Dorénavant, **six des départements de notre région Auvergne-Rhône-Alpes sont concernés**, soit la moitié d'entre eux : **l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère, le Rhône et la Savoie**.

Une nouvelle arbovirose, l'infection par le virus zika s'ajoute à la surveillance. Les surveillances entomologique et épidémiologique renforcées sont mises en place dans ces 6 départements pendant la période d'activité du vecteur qui débute le **1er mai** et se prolonge **jusqu'au 30 novembre 2016**.

Dans ce cadre, tous les **cas suspects importés de dengue, chikungunya et zika** sont à signaler sans délai à l'**ARS Auvergne-Rhône-Alpes** qui coordonne les investigations.

[Fiche de signalement accéléré](#)

Définitions des cas à signaler

Cas importé : cas ayant séjourné en zone de circulation connue du ou des virus dans les 15 jours précédant le début des symptômes.

Cas suspect de chikungunya et de dengue : cas ayant présenté une fièvre > à 38,5°C d'apparition brutale et au moins un signe parmi les suivants: céphalées, arthralgies, myalgies, lombalgies, ou douleur rétro-orbitaire, sans autre point d'appel infectieux.

Cas suspect de Zika : cas ayant présenté une éruption cutanée à type d'exanthème avec ou sans fièvre même modérée et au moins deux signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies, en l'absence d'autres étiologies.

Le signalement permet de déclencher une série de mesures dont l'objectif est d'éviter l'initiation d'une chaîne de transmission de ces arbovirus et la survenue de foyers autochtones sur le territoire métropolitain. Cette procédure entraîne la mise en place des mesures adaptées de lutte anti-vectorielle autour des cas, dès leur suspicion et permet une confirmation biologique rapide des cas suspects.

Les analyses pour le diagnostic des infections Zika (RT-PCR et sérologie) ont été introduites dans la nomenclature des actes de biologie par l'arrêté du 30 mars 2016 portant modification de la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale. Cet arrêté permet leur remboursement par l'Assurance Maladie sous réserve des conditions suivantes :

- Présence d'une symptomatologie évocatrice chez un patient
- Retour d'une zone touchée par le virus du zika.
- Séjour dans un des 30 départements où le moustique est implanté pendant sa période d'activité du 1^{er} mai au 30 novembre

Des dispositions réglementaires analogues existent déjà pour le remboursement des analyses pour le diagnostic du chikungunya et la dengue.

Il est recommandé, au cours de la période de surveillance renforcée, de rechercher systématiquement chacune de ces 3 arboviroses. Les analyses biologiques à effectuer sont dépendantes de la date de début des signes. Elles sont précisées dans la [fiche de signalement accéléré](#).

Situation au 15/06/2016, en région Auvergne-Rhône-Alpes (Données provisoires)

Depuis le 1^{er} mai, **56** signalements de cas suspects importés de dengue ou de zika ont été effectués dans les départements rhônalpins concernés par le dispositif de surveillance renforcée. Parmi ces signalements, **11** cas de dengue et **19** cas de zika importés ont été confirmés. Le tableau, ci-après, en présente la synthèse.

Département	Cas signalés	Cas confirmés importés			En cours d'analyse	Investigations entomologiques		Cas exclus
		dengue	chikungunya	zika		Prospection*	Traitement**	
Ain	-	-	-	-	-	-	-	-
Ardèche	2	-	-	1	1	-	-	-
Drôme	5	2	-	1	2	3	-	-
Isère	17	2	-	6	5	7	-	4
Rhône	23	5	-	10	5	13	-	3
Savoie	9	2	-	1	4	2	-	2
Total	56	11	-	19	17	25	-	9

* certaines en cours non enregistrées

** adulticide

Tous les cas confirmés étaient virémiques lors de leur passage en département de niveau 1. Les cas de dengue revenaient d'Indonésie (3), des Philippines (3), de Thaïlande (2), de Martinique (1), de la Réunion (1) et des Maldives (1). Les cas de zika étaient importés de Martinique (9), de Guadeloupe (7), de Guyane Française (1), de Saint-Martin (1) et du Guatemala (1).

Pour en savoir plus :

- [ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Santé Publique France](#)

- Activité en diminution -

Surveillance ambulatoire

L'incidence régionale des diarrhées aiguës vues en consultation de médecine générale estimée par le Réseau Sentinelles est estimée à **60 cas pour 100 000 habitants en Auvergne** et à **62 cas pour 100 000 habitants en Rhône-Alpes**.

Le nombre de cas de gastro-entérites diagnostiqués par les associations SOS Médecins **est en diminution** en semaine 23 (n = 214), représentant 4,3% de l'activité SOS Médecins sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Surveillance hospitalière

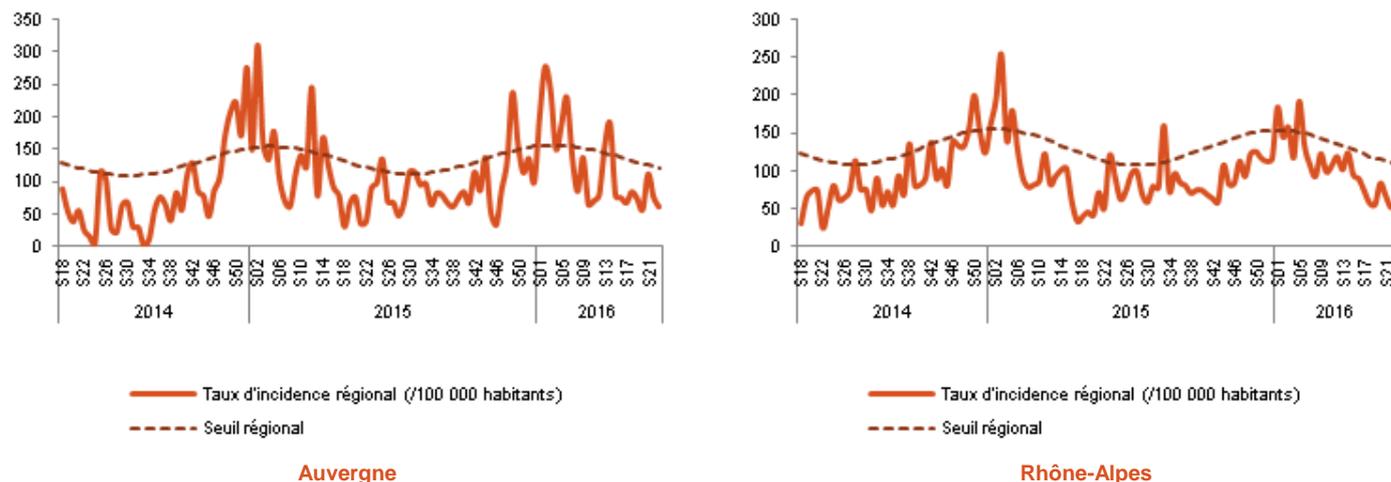
Le nombre de cas de gastro-entérites diagnostiqués par les services d'urgences **est en diminution** en semaine 23 (n = 219) en région Auvergne-Rhône-Alpes, représentant 0,8% de l'activité globale de ces services.

Surveillance des gastro-entérites aiguës (GEA) en Ehpad

Dix (10) foyers de GEA ont été signalés en Ehpad dans la région Auvergne-Rhône-Alpes depuis le 1^{er} mai 2016. Sur les 4 épisodes clôturés, le taux d'attaque moyen parmi les résidents était de 8,5%. Trois foyers ont été déclarés au cours des deux dernières semaines, témoignant de la baisse d'activité des GEA en Ehpad.

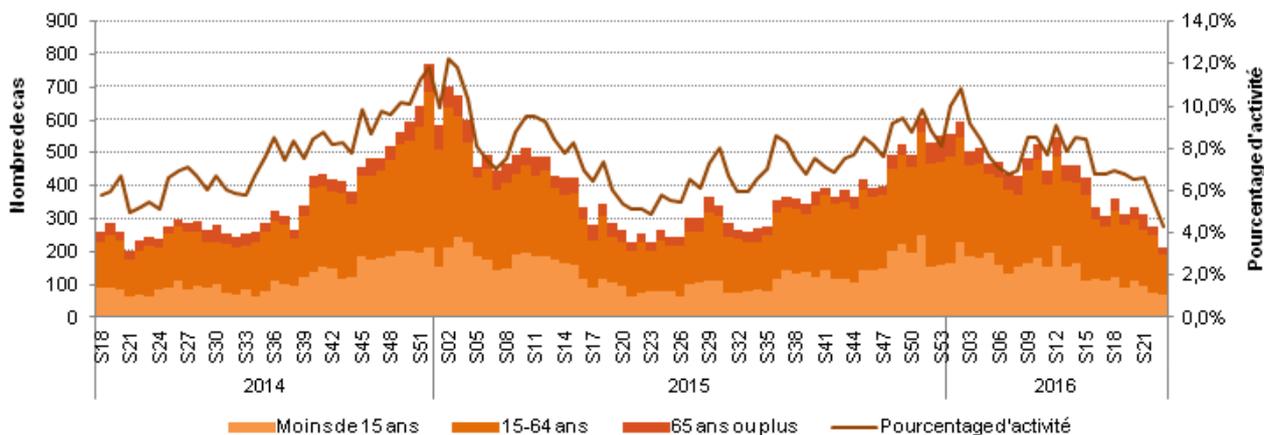
| Figure 1 |

Incidence hebdomadaire régionale (pour 100 000 hab.) des diarrhées aiguës estimée par le Réseau Sentinelles et seuil épidémique régional¹ depuis le 1^{er} mai 2014 (2014-S18) en Auvergne-Rhône-Alpes - Réseau Sentinelles



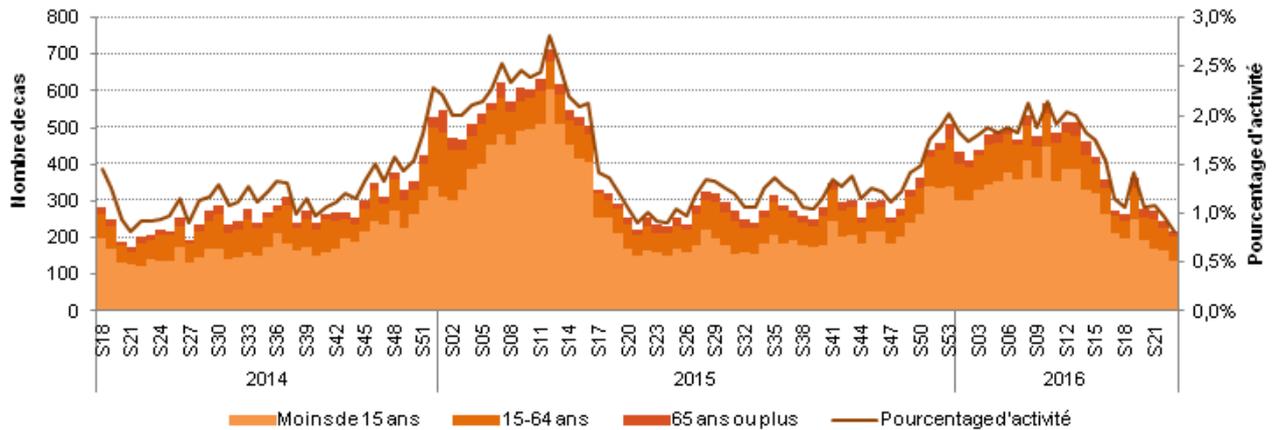
| Figure 2 |

Nombre hebdomadaire et part d'activité des consultations diagnostiquées « gastro-entérites » par les associations SOS Médecins depuis le 1^{er} mai 2014 (2014-S18) en Auvergne-Rhône-Alpes - SOS Médecins, Santé Publique France

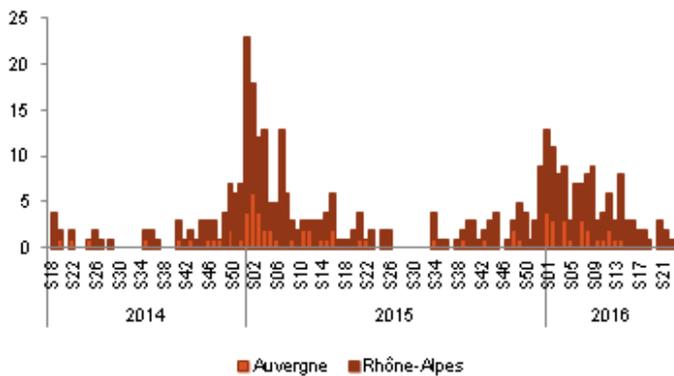


¹ Méthodes de régression périodique : détail en dernière page

Nombre hebdomadaire et part d'activité des consultations diagnostiquées « gastro-entérites » dans les SAU en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1^{er} mai 2014 (2014-S18) - Oscore®, Santé Publique France



Nombre hebdomadaire de cas groupés de GEA signalés par les Ehpad d'Auvergne-Rhône-Alpes et survenus depuis le 1^{er} mai 2014 (2014-S18) - Voozehpad, Santé Publique France



Caractéristiques des cas groupés de GEA signalés par les Ehpad d'Auvergne-Rhône-Alpes et survenus depuis le 1^{er} mai 2016 - Voozehpad, Santé Publique France

Episodes	
Nombre de foyers signalés	10
Nombre de foyers clôturés	4
Taux de foyer clôturés	40,0%
Recherche étiologique	
Recherche effectuée	7
Norovirus confirmé	0
Rotavirus confirmé	0
Autre étiologie	0
Résidents - Episodes clôturés	
Nombre total de résidents malades	87
Taux d'attaque moyen	8,5%
Nombre d'hospitalisations en unité de soins	4
Taux d'hospitalisation moyen	4,6%
Nombre de décès	0
Létalité moyenne	0,0%
Personnel - Episodes clôturés	
Nombre total de membres du personnel malades	9
Taux d'attaque moyen	1,2%

Cette semaine, l'activité pour allergies des associations SOS Médecins de la région reste élevée, et le risque allergique pour les pollens de graminées est très élevé dans l'ensemble des départements de la région à l'exception de la Haute-Savoie et de la Haute-Loire où le niveau de risque est élevé.

Surveillance environnementale

Bulletin allergo-pollinique du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)

- Lien vers le bulletin : [Cliquer ici](#)
- Carte de vigilance des pollens du 10 au 17 juin 2016 : [Cliquer ici](#)

Cartographie d'Air Rhône-Alpes sur le risque d'exposition aux pollens

- Indices polliniques du 10 au 17 juin 2016 : [Cliquer ici](#)

Cartographie d'Atmo Auvergne sur le risque d'exposition aux pollens

- Indices polliniques du 30 mai au 05 juin 2016 : [Cliquer ici](#)

Informations et recommandations du ministère de la santé

Informations générales sur les Pollens et Allergies

- Lien vers la page du Ministère de la santé : [Cliquer ici](#)

Recommandations sanitaires

- Liens vers les conseils de prévention : [Cliquer ici](#)

Surveillance sanitaire

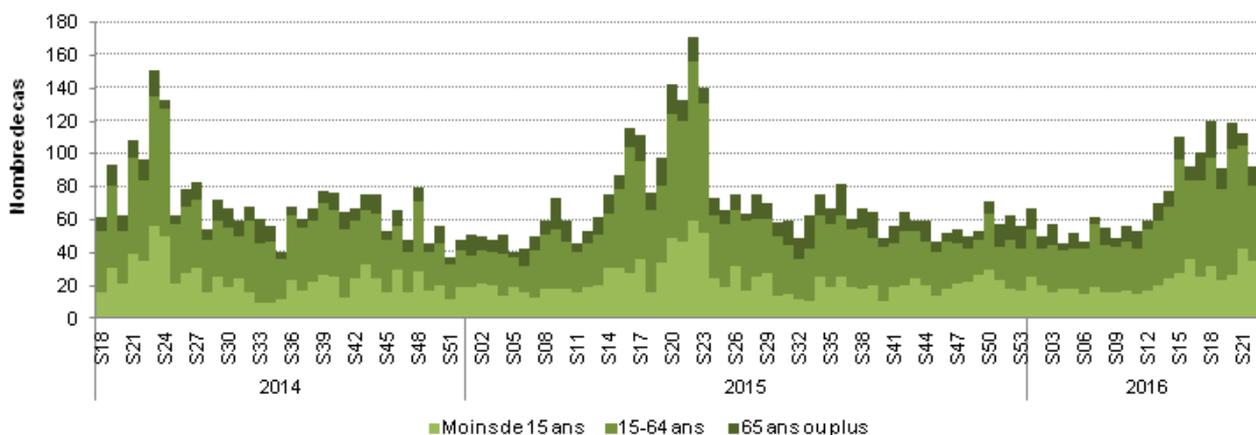
- Activité élevée -

Surveillance ambulatoire

Le nombre de cas d'allergies diagnostiqués par les associations SOS Médecins **reste élevé** en semaine 23 (n = 136), représentant 2,7% de l'activité SOS Médecins sur l'ensemble des associations SOS Médecin de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

| Figure 5 |

Nombre hebdomadaire des consultations diagnostiquées « allergies » par les associations SOS Médecins depuis le 1er mai 2014 (2014-S18) en Auvergne-Rhône-Alpes - SOS Médecins, Santé Publique France

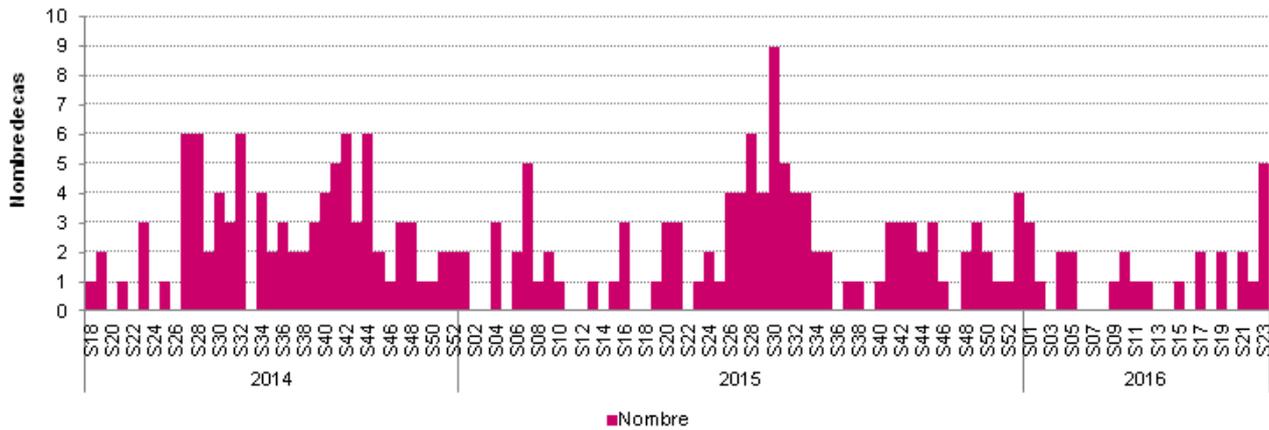


Surveillance hospitalière

Le nombre de cas de méningite à entérovirus diagnostiqués par les services d'urgences est **en hausse** en semaine 23 (n = 5).

| Figure 6 |

Nombre hebdomadaire des consultations diagnostiquées « méningites à entérovirus » dans les SAU en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1^{er} mai 2014 (2014-S18) - Oscore®, Santé Publique France



Surveillance ambulatoire

L'activité des associations SOS Médecins est globalement stable dans toute la région. On note une légère baisse de l'activité chez les 75 ans et plus dans le département de la Haute-Savoie.

Surveillance hospitalière

L'activité hospitalière est globalement stable sur la région avec cependant une augmentation dans le département de la Loire (moins de 15 ans et tous âges confondus) et dans le département du Puy-de-Dôme chez les 75 ans et plus.

Surveillance de la mortalité

Le nombre de décès sur la région (n = 753) en semaine 2016-22 (semaine S-1*) est stable, en-dessous des seuils (n = 911). A noter une valeur limite dans le département de l'Ain (n = 48 pour un seuil à 47).

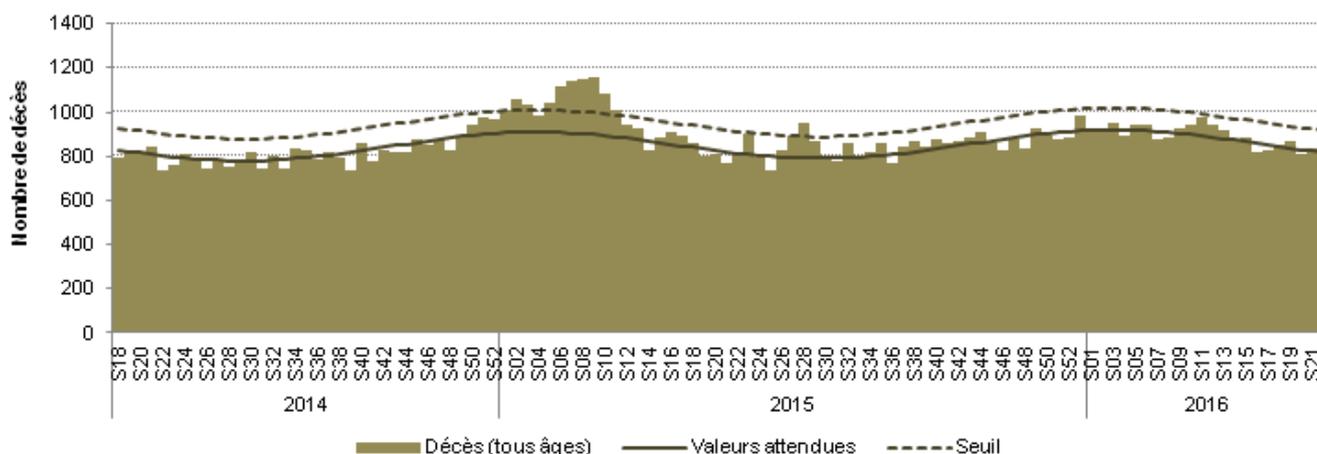
| Tableau 2 |

Nombre de passages aux urgences et de consultations SOS Médecins sur la semaine précédente et évolution par rapport aux 12 semaines précédentes² - SurSaUD®, Santé Publique France

Zone	SOS			SAU		
	Moins de 15 ans	75 ans ou plus	Tous âges	Moins de 15 ans	75 ans ou plus	Tous âges
Ain	-	-	-	615 →	301 →	2 461 →
Allier	-	-	-	235 →	352 →	1 842 →
Ardèche	-	-	-	362 →	272 →	1 761 →
Cantal	-	-	-	141 →	174 →	919 →
Drôme	-	-	-	670 →	300 →	2 452 →
Isère	34 →	206 →	519 →	1 811 →	749 →	6 231 →
Loire	202 →	136 →	756 →	1 264 ↗	483 →	4 368 ↗
Haute-Loire	-	-	-	193 →	153 →	1 065 →
Puy-de-Dôme	186 →	98 →	748 →	794 →	423 ↗	3 067 →
Rhône	590 →	323 →	2 111 →	1 224 →	1 064 →	8 894 →
Savoie	189 →	60 →	546 →	333 →	302 →	2 325 →
Haute-Savoie	244 →	61 ↘	631 →	846 →	308 →	3 326 →
Auvergne-Rhône-Alpes	1 445 →	884 →	5 311 →	8 488 →	4 881 →	38 711 →

| Figure 7 |

Nombre hebdomadaire de décès, toutes causes confondues, enregistrés dans les services d'Etat-Civil de 289 communes informatisées en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 1^{er} mai 2014 (2014-S18) – Insee, Santé Publique France



* Les décès sont intégrés jusqu'à la semaine N-1 du fait des délais d'enregistrement ; les données présentées ne sont pas entièrement consolidées

² Méthodes des moyennes mobiles : détail en dernière page

Dispositif SurSaUD® (Surveillance sanitaire des urgences et des décès)

Ce système de surveillance sanitaire dit syndromique a vu le jour en 2003 et est coordonné par Santé Publique France. Il couvre actuellement environ 88% de l'activité des services d'urgences en France, 90% de l'activité SOS Médecins, 80% des décès quotidiens et 6% de la certification électronique des décès. Les données des consultations sont transmises quotidiennement à Santé Publique France selon un format standardisé :

- **les données des associations SOS Médecins de Grenoble, St Etienne, Clermont-Ferrand, Lyon, Chambéry et Annecy** : Ces associations assurent une activité de continuité et de permanence de soins en collaboration avec le centre 15 et les médecins traitants. Ses médecins interviennent 24h/24, en visite à domicile ou en centre de consultation.
- **les données des services d'urgences des établissements hospitaliers** (Oscour - Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) : Les urgentistes consultent 24h/24 au sein de l'établissement de santé. Chaque passage aux urgences fait l'objet d'un envoi des données à Santé Publique France sous forme de Résumé de Passage aux Urgences (RPU).
- **les données de mortalité (services d'Etat-Civil)** : Les services d'état-civil transmettent en continu le volet administratif des déclarations de décès à l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) qui transmet les données chaque jour à Santé Publique France.
- **Les données de certification des décès (CépiDc - Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès, Inserm)** : Le volet médical du certificat de décès contient les causes médicales de décès. Il est transmis aux agences régionales de santé (ARS) et au CépiDc de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) par voie papier ou voie électronique puis à Santé Publique France.

Liens utiles :

- [Santé Publique France](#)
- [BVS SurSaUD Rhône-Alpes](#) (2015)
- [BVS SurSaUD Auvergne](#) (2014)

Point Qualité des données – Semaine S23-16

	SOS Médecins	Réseau Oscour
Etablissements inclus dans l'analyse des tendances = Participation au dispositif depuis la semaine S40-13	6 / 6 associations	72 / 90 services d'urgences
Taux de codage du diagnostic sur la semaine précédente sur ces établissements	94,0%	68,8%

Réseau Sentinelles

Réseau de 1 300 médecins généralistes libéraux (2% au niveau national) bénévoles et volontaires répartis sur le territoire métropolitain français. Ce système national de surveillance permet le recueil, l'analyse, la prévision et la redistribution en temps réel de données épidémiologiques issues de leur activité libérale et s'intègre aux dispositifs de surveillance mis en place par Santé Publique France

Lien utile : <https://websenti.u707.jussieu.fr/sentiweb/?site=rhone-alpes>

Système de surveillance des cas groupés de gastro-entérites aiguës (GEA) dans les EHPAD :

Système de surveillance active en Auvergne-Rhône-Alpes depuis l'hiver 2011-2012

Lien utile : <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Gestion-des-epidemies-en-EHPAD.146423.0.html>

[M1] Méthode des Moyennes Mobiles

Une moyenne mobile (MM) permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives.

L'ordre est le nombre de périodes sur lesquelles la moyenne mobile est calculée. Ainsi, pour la semaine S, la moyenne mobile journalière et hebdomadaire est calculée comme la moyenne arithmétique des valeurs observées des semaines S-12 à S-1 (ordre 12). Des seuils statistiques sont calculés à partir de la moyenne mobile et des écarts-types (ET) associés :

⊖ **Seuil non calculable**

→ **Activité stable** ($MM-2ET$; $MM+2ET$)

↗ **Activité en hausse** ($\geq MM+2ET$)

↘ **Activité en baisse** ($\leq MM-2ET$)

[M2] Méthode de régression périodique (Serfling)

Le nombre attendu au niveau régional et son intervalle de confiance à 95% ont été calculés selon la méthode de Serfling.

Cette méthode permet de modéliser une série de données en prenant en compte la tendance, la saisonnalité ainsi qu'une fluctuation aléatoire. Un signal statistique est défini par un dépassement de seuil pendant deux semaines consécutives.

Les données supérieures au 95^{ème} percentile de la distribution n'ont pas été prises en compte dans la détermination du modèle afin d'éliminer les épidémies antérieures.

Pelat, C., P. Y. Boelle, et al. (2007). Online detection and quantification of epidemics. BMC Med Inform Decis Mak 7:29 <http://marne.u707.jussieu.fr/periodic/>

| Regroupements syndromiques |

Voici la liste des codes de la Cim-10 des regroupements syndromiques à partir des données issues des urgences hospitalières et utilisées pour la surveillance :

- **Gastro-entérite** : A08, A080, A081, A082, A083, A084, A085, A09, A090, A091, A099
- **Asthme** : J45, J450, J451, J458, J459, J46
- **Méningite à enterovirus** : A850, A858, A86, A870, A878, A879, A89

| Partenaires de la surveillance |

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser les surveillances présentées :

- Les **services d'urgences** adhérant au réseau Oscour
- Les six **associations SOS Médecins** de la région (Grenoble, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Lyon, Chambéry et Annecy)
- Les **SAMU**
- Les **mairies** et leur **service d'état civil** qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE
- L'Institut national de la statistique et des études économiques (**Insee**)
- Le **CNR Influenzae** (Laboratoire associé à Lyon)
- Le **Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA)**
- **Air Rhône Alpes**
- **Atmo Auvergne**
- Le **Réseau Sentinelles** de l'Inserm
- L'ensemble des **professionnels de santé** qui participent à la surveillance
- Les **équipes de l'ARS** notamment celles chargées de la veille sanitaire et de la santé environnementale

Le point épidémiologique

Responsable de la Cire par intérim

Christine SAURA

Equipe de la Cire Auvergne-Rhône-Alpes

Delphine CASAMATTA

Jean-Loup CHAPPERT

Sylvette FERRY

Hervé LE PERFF

Fiona MALAGUTTI

Philippe PEPIN

Isabelle POUJOL

Guillaume SPACCAFERRI

Alexandra THABUIS

Emmanuelle VAISSIERE

Nicolas VINCENT

Jean-Marc YVON

Directeur de la publication

François BOURDILLON

Santé Publique France

Comité de rédaction

L'équipe de la Cire Auvergne-Rhône-Alpes

Diffusion

CIRE Auvergne-Rhône-Alpes

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

241, rue Garibaldi

CS 93383

69 418 LYON Cedex 03

Tel : 04 72 34 31 15

Fax : 04 72 34 41 55

Mail : ars-ara-cire@ars.sante.fr

Retrouvez-nous sur :

www.santepubliquefrance.fr

Twitter : @sante-prevention